

La NEWSLETTER DFD 13– Rentrée 2013



INFOS LOCALES



Les Journées Dys d'Octobre 7^{ème} Edition

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Une période estivale animée pour **DFD13**, avec, en guise de farniente début juillet une formation enseignants et un **Café Dys** en Arles, puis 2 ateliers informatiques (*un en juillet aux Pennes Mirabeau et un autre fin août sur Aubagne*) proposés à des enfants de l'association dotés de matériel de compensation ou en passe de l'être, dans le but de débroussailler l'usage de l'outil informatique. En fonction des moyens de l'association et des disponibilités des uns et des autres, ces stages seront reconduits hors période scolaire, et sans doute itinérants, pour aller au plus proche des besoins.

Avant de passer aux nouvelles de la rentrée, j'aimerais souligner les bonnes nouvelles et féliciter tous les jeunes qui passaient des examens et ont obtenu leur Bac, général, technologique ou pro, leur CAP et même leur Brevet. Ils étaient nombreux nos jeunes dyspraxiques et dys de tous poils à réussir leurs épreuves cette année et pour avoir suivi quelques uns d'entre eux depuis une dizaine d'années, avec leurs difficultés, risques de décrochage, douleurs et bonheurs, c'était magnifique de les voir arriver à leurs fins !

Bravo à eux de n'avoir jamais lâché, bravo aux parents d'avoir continué à s'accrocher avec eux !! Quant aux autres, ceux qui auraient raté de quelques lignes l'arrivée, qu'ils tiennent, qu'ils s'accrochent ! Ce qu'ils n'ont pas réussi cette fois, ils l'obtiendront l'an prochain!

Mais en cette rentrée, que se passe t il ?

L'AVS tant attendu(e) est elle (il) bien arrivé(e) ?

Elle (il) connaît déjà les troubles Dys et les moyens d'aider votre enfant! Formidable !

Catastrophe! Votre demande a été rejetée et les besoins de votre enfant restés incompris !

Elle (il) est attribué(e), mais personne n'est nommé ?

AVS mutualisé(e) ? Qu'est ce que cela signifie pour vous ?

Adulte aujourd'hui, vous vous souvenez du parcours du combattant vécu pendant votre scolarité et de l'incompréhension de votre entourage face à votre fonctionnement déroutant. Enfin, vos recherches et quelques professionnels avertis vous permettent de comprendre et de poser un mot sur vos maux. Vous avez envie de parler de votre parcours ?

Nous proposons une table ronde d'adultes Dys sur le forum de la Journée Dys, prenez contact avec nous !

Pour mieux comprendre, pour poser vos questions, trouver des réponses, récupérer des documents, juste pour venir "poser vos valises" et échanger avec d'autres parents ou adultes concernés, en ce début d'année scolaire, nous vous invitons à nous rejoindre sur nos prochaines rencontres ouvertes, déjà arrêtées pour septembre et octobre :

- **Le dimanche 8 septembre**, si le temps le permet, **DFD13** tiendra un stand pour **VIVACITE**, la grande manifestation associative organisée par la Mairie de Marseille, au Parc Borely. Venez nous rencontrer !

- **Le samedi 14 septembre** à partir de 15h, dans le cadre de nos habituels **CAFES DYS** itinérants, nous vous proposons de nous retrouver avenue de la Gare, salle des Arts de **Sausset les Pins** (en face de la gare), où nous serons accompagnés de notre partenaire HyperSupers.

- **Le dimanche 6 octobre**, nous participerons à la **Course des Héros**, au Parc Borely, esprit festif au rendez vous, zoom sur la dyspraxie et **DFD13**, mais aussi récolte de dons en ligne via les pages de collecte des coureurs, qui ne pourront réellement participer qu'une fois récoltés 200€ chacun.

Ces dons sont, bien entendu, destinés à organiser manifestations, colloques, formations, stages et autres activités toujours destinées à faire avancer le schmilblick et à accompagner les familles !

DFD et **DFD13** ayant été reconnues d'intérêt général par les services fiscaux, vos dons ouvriront droit à un reçu fiscal.

La Course des Héros ? Parlez en autour de vous et venez soutenir nos coureurs !

<http://coursedesherosmarseille2013dyspraxiefrancedysdfd.alvarum.net/>

www.coursedesheros.com

Un 1er collecteur coureur **DFD13** inscrit pour la course : **Sacha, 17 ans le mois prochain et dyspraxique, bien évidemment.. !**

<http://coursedesherosmarseille2013dyspraxiefrancedysdfd.alvarum.net/sachanocera2>

- Puis, **le samedi 12 octobre**, verra s'ouvrir

la **7^{ème} Edition de la Journée Dys Marseille**

Bonne lecture, bonne rentrée et au plaisir de vous retrouver sur nos rencontres !

Luce NOCERA DFD13



Toujours accompagnée des équipes qui l'animent depuis 2007.

Contacts organisateurs :

Luce Nocera 06 12 66 95 38 - DFD13

Cathy Piasco 06 12 03 98 88 - AAD Provence

Journée Dys Marseille 2013

Faculté des Sciences de St Jérôme 13013 - accueil à partir de 9h30

Entrée libre

Depuis 2007, les bénévoles de nos équipes, en collaboration d'**AAD Provence**, accompagnent l'écho Marseillais de cette manifestation nationale, .

Cette année, comme toujours, nous avons tout mis en œuvre afin de proposer la formule tous public qui nous est chère, associant Conférences, Forum informatif et Animations pour les enfants.

Le Forum sera particulièrement riche cette année et pour la seconde fois, une **tombola** sera tirée sur place :

Entre autres, un Maillot de l'OM signé des joueurs de l'équipe, des logiciels et des tas d'autres lots à gagner, pour les petits et les grands.

N'hésitez pas à solliciter vos entreprises et commerçants pour enrichir les lots, une attestation pour leur comptabilité pourra leur être transmise !

Vente des billets sur les rencontres DFD13 de la rentrée et lors de la Journée Dys.
Tentez votre chance !

RAPPEL



Un problème qui semble insoluble pour la rentrée de votre enfant reconnu handicapé ?

Aide-Handicap-École

N°Azur 0 810 55 55 00

"Aide Handicap École" a été mis en place par le ministère en août 2007 et s'inscrit dans la lignée de la loi du 11 février 2005 qui considère que tout enfant est de droit un élève.

adresse électronique : aidehandicapecole@education.gouv.fr

Rappel : En cas de rejet de vos demandes de la part de la MDPH, un recours peut être déposé dans les 2 mois qui suivent la réception du courrier.

N'hésitez pas à faire cette démarche et, si nécessaire, à appeler DFD13 pour vérifier ce qui aurait pu manquer à votre dossier lors de votre 1ère demande, ou pour vous aider à motiver votre recours.

AUTRES EVENEMENTS LOCAUX DE LA RENTREE 2013 :

✚ En pj, les affichettes des différentes rencontres **DFD13**.

○ **ICOG (Aix les Milles) Propose son 4ème APER'ICOG :**

GRAPHOTHERAPIE - REEDUCATION DE L'ECRITURE

jeudi 26 septembre 2013 à 18h30

ECHANGES PROFESSIONNELS DE PRATIQUE PEDAGOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET SCIENTIFIQUES EN PAYS D'AIX

CONFERENCE-INFORMATION SUR LES TSA

Organisée et présentée Mesdames Christine BELLI de Graphidys et Kaouthar ABED, neuro psychologue. Maison des Associations, Marignane le 4 octobre 2013 de 17h30 à 20h.

✓ **La Journée Dys Var**, organisée par **DFD83**, se tiendra à Bandol le 26 octobre.

RAPPEL LISTE D'ECHANGES

Où que vous soyez, vous nous l'avez souvent réclamé : **DYSPRAXIE FRANCE DYS** a ouvert une **liste d'échanges** pour tous ceux qui souhaitent partager, poser des questions et discuter sereinement autour de nos problématiques, qu'ils soient adhérents ou non !! Une charte et un suivi modéré accompagnent la bonne marche de cet outil de communication.

La procédure est simple, tout est expliqué sur le site **DFD "ICI"** :

<http://www.dyspraxies.fr/index.php/liste-dyspraxiedfd>

Ailleurs :

Intéressant Colloque "mobilité et handicap" organisé par le CEREMH, avec lequel nous avons travaillé sur la sensibilisation des professionnels du permis de conduire et la réalisation d'une plaquette informative - Diffusée prochainement.

Colloque le 5 septembre, 06 Cagnes sur mer.

<http://www.ceremh.org/cen-mobilite/actualites-19/article/2eme-colloque-national-mobilite-et>

Que nous disent la presse écrite, numérique, les reportages, interviews, ... ?

Hervé Glasel, troubles apprentissages chez l'enfant

Émission la Tête au carré

<http://www.franceinter.fr/emission-la-tete-au-carre-les-troubles-de-lapprentissage-chez-lenfant>

Interview d'Olivier Revol sur son dernier livre et le TDAH.

<http://www.d8.tv/d8-divertissement/pid5200-d8-le-grand-8.html?vid=927399>

Des articles intéressants dans le magazine DECLIC de Septembre 2013

Extraits :

Handicaps : vivre mieux aujourd'hui et préparer demain

Scolarité : les 5 bonnes pistes pour l'aider
 Il ne sait pas s'organiser, un rien le déconcentre, sa lenteur le pénalise. À chaque problème, des pistes d'amélioration expliquées et illustrées par nos experts. Et des idées pour s'entraîner à la maison.
[Lire la suite](#)

Le bon job s'il est dyspraxique
 Plombier, informaticien, jardinier, soigneur animalier, comédien, vendeur en grande surface : cherchez l'erreur. Il n'y en a pas, parce que s'il existe des métiers potentiellement plus difficiles à exercer pour un jeune dyspraxique, rien n'est impossible. À condition d'avoir une idée bien précise des tâches qu'il aura à réaliser.
[Lire la suite](#)
<http://www.magazine-declic.com/job-emploi-dispraxique-078976.html>



Code de la route et DYS - STAGE Paris

**Nos collègues de la FFDYS, AAD, APEDA ...
 organisent sur Paris un Stage de 4 jours de préformation au code de la route, adapté
 aux jeunes dysphasiques, dyslexiques ou dyspraxiques sévères
 Du Lundi 21 octobre au jeudi 24 octobre 2013
 Horaires de 9h-12h / 13h -16h
 inscription le 7 octobre au plus tard**

**Lieu du stage : ECF Trinité
 35 rue Notre Dame de Lorette, 75009 Paris
 Métro : St Georges (ligne 12) :**

**Pour tout renseignement, Contact Associations : 06 60 75 56 85
 Ne pas contacter l'auto école directement au risque de voir votre candidature rejetée**

Le stage est ouvert uniquement aux jeunes à partir de 17 ans reconnus porteurs d'un handicap au titre des troubles du langage oral et/ou écrit, aux jeunes dyslexiques ou dyspraxiques sévères pouvant justifier de leur trouble. (Bilan orthophonique récent, notification d'aménagements obtenus aux examens de l'Education Nationale)

Objectif du stage

- Stage de préformation, le jeune n'est pas préparé au passage du code avec seulement ce stage.
- Mettre en situation de réussite le jeune grâce à une pédagogie adaptée avec un enseignant de l'ECF
- Laisser le jeune s'inscrire ensuite dans l'auto école de son choix

Ses atouts

- **Groupe limité à 10 jeunes** : Nombre de places réduit pour une approche individuelle.
- Formation faite par des professionnels de l'auto école ECF Trinité, spécialisés handicap.
- Délivrance d'un livre de Code de la route, d'un livret personnel de formation et d'un code d'accès sur Internet, limité dans le temps, pour entraînement à domicile.
- Stage soutenu par la Délégation à la Sécurité Routière

Frais d'inscription au stage : 100 euros *

+ **Chèque de caution de 500 euros**, rendu si la formation est suivie jusqu'à son terme, cette clause est nécessaire pour garantir la réelle motivation des candidats.

Pour information : Coût réel du stage estimé à 1 000 € Le financement est assuré par les entreprises partenaires en particulier la Fondation PSA Peugeot Citroën.

Ne sont pas compris : les repas du midi qui restent à la charge du jeune.

* Les associations partenaires pourront étudier des aménagements financiers tenant compte des ressources du jeune et de sa famille.

A qui s'adresse ce stage ? :

- aux jeunes « dys » qui ont échoué au code et qui ont besoin d'une approche pédagogique renforcée pour avoir plus de chances d'obtenir leur code.
- aux jeunes « dys » qui ne savent pas si, du fait de leur handicap, ils sont aptes à tenter le code et à conduire : un bilan individuel et un avis leur sera donné en fin de stage.
- aux jeunes « dys » qui n'ont suivi aucune formation mais qui veulent et ressentent le besoin d'être encouragés et accompagnés dans leur apprentissage avant de s'inscrire dans l'auto école de leur quartier.

PIECES A FOURNIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE AU STAGE DE PREFORMATION

- Un chèque de caution de 500 euros à l'ordre de : Association Avenir Dysphasie France
- Un chèque de 100 euros à l'ordre de : Association Avenir Dysphasie France.
- La fiche de renseignement ci-dessous complétée.
- Un document officiel attestant du trouble DYS (notification MDPH, reconnaissance RQTH au titre du trouble du langage, bilan orthophonique, notification d'obtention d'aménagement aux examens).

Nous confirmerons au plus tard le 15 octobre l'acceptation ou le refus de la candidature.

-Dans le cas où la candidature ne serait pas retenue, les 2 chèques vous seront retournés immédiatement.

Votre chèque de caution vous sera rendu à la fin du stage.

Pour les **candidats de Province** adhérents des **associations de la FFDys**, un **hébergement** dans des familles parisiennes peut être envisagé. Merci d'en exprimer le besoin dans la rubrique REMARQUES PARTICULIERES.

- **Préinscription à faire par mail le plus vite possible à martine.provostrousseau@gmail.com**
- **L'inscription ne sera définitive qu'après retour par courrier des pièces demandées ci-dessus, à l'adresse :**

**Madame Martine Rousseau
Inscription au stage « DYS »
16 rue Jules Ferry, 92130 Issy les Moulineaux**

Date limite de réception du dossier : 7 octobre 2013

Aucune demande envoyée directement à l'ECF Trinité ne sera prise en compte

Toutes les inscriptions sont gérées par les associations qui pilotent ce projet.

NOM : ----- Prénom : ----- âge : -----

Adresse : -----

Mail du parent : ----- Téléphone portable du jeune : -----

Téléphone de la famille (obligatoire si le jeune est mineur) : -----

Le jeune ou sa famille sont-ils adhérents à une association « dys »* ? OUI NON
Si OUI, laquelle ? -----

Trouble* : -Dysphasie -Dyslexie -Dyspraxie

Diplôme et attestation obtenus * : Bac Général ou Technologique Bac Pro BEP CAP
DNB brevet CFG Sans diplôme ASSR1 ASSR2

REMARQUES PARTICULIERES (pouvant permettre à l'association et à l'instructeur ECF de mieux connaître les motivations et les besoins du jeune) : -----

* entourer la ou les réponses choisies

Formations E.N :

Modules de formation d'initiative nationale

NOR : MENE1319905C
circulaire n° 2013-122 du 27-8-2013
MEN - DGESCO A1-3

Texte adressé aux rectrices et aux recteurs d'académie ; aux directrices et aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale
Référence : décret n° 2004-13 du 5-1-2004, arrêté du 5-1-2004 et circulaire n° 2004-026 du 10-2-2004 relatifs au CAPA-SH et au 2CA-SH

Du côté des textes et des annonces

Professionnalisation des AVS - Discours de M.A. Carlotti - Août 2013

<http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/discours,2333/professionnalisation-des,16075.html>

Le Comité interministériel de la modernisation de l'action publique (CIMAP) s'est réuni le 17 juillet 2013 sous l'autorité du Premier ministre. Piloté par Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, un des principaux chantiers concernait la scolarisation des élèves handicapés. L'engagement de plusieurs mesures a été confirmé par le CIMAP.

Coopération accrue entre école et secteur médico-social

Il est ainsi prévu le renforcement de la coopération entre le milieu ordinaire de l'éducation et le secteur médico-social, en s'appuyant notamment sur des expérimentations locales dès la rentrée de septembre 2014. Le rapprochement entre les deux secteurs doit faciliter le parcours des jeunes handicapés entre les différentes structures et le rendre plus fluide. Marie-Arlette Carlotti, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, souligne que « les passerelles entre les deux secteurs sont des gages d'efficacité, autant pour les professionnels concernés que pour les jeunes handicapés et leurs parents ».

Des enseignants formés à l'accueil des élèves handicapés

Le chantier du ministère de l'Education nationale prévoit également que les futurs enseignants, dès leur formation initiale, seront formés à la scolarisation des élèves handicapés dans leurs classes. Madame Carlotti participera à la définition et la mise en place de cette nouvelle formation, en concertation avec les associations représentatives des personnes handicapées et de leurs familles. Engagée dans la préparation du comité interministériel du handicap qui sera prochainement réuni par le Premier ministre, elle promet d'y faire des propositions pour renforcer la place des jeunes handicapés dans la société et garantir leur accès à la citoyenneté.

<http://informations.handicap.fr/art-education-scolarite-24-6197.php>

George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, a signé, au nom du ministère de l'éducation nationale, lundi 17 juin, la convention-cadre de coopération avec la Fédération des Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés.

Cette convention engage les parties à créer une collaboration étroite permettant une meilleure réflexion en faveur de la scolarisation des élèves en situation de handicap, avec pour finalité la mise en place d'actions novatrices concrètes.

L'Education nationale et la réussite éducative s'attachent à considérer l'élève dans toutes les dimensions de sa vie, en prenant en compte l'environnement de l'élève comme déterminant de son parcours scolaire. Ainsi, l'environnement social, culturel, territorial a des impacts sur la réussite des élèves, de même sa santé ou ses besoins éducatifs particuliers.

Le principe d'une Ecole inclusive a été affirmé dans le projet de loi sur la Refondation de l'Ecole de la République et c'est une avancée majeure qui renforce la loi de 2005 en faveur des personnes en situation de handicap. C'est une nouvelle approche ; c'est à l'école d'inclure l'enfant en situation de handicap ; c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté pour scolariser ces élèves.

La loi de Refondation de l'Ecole de la République, portée par le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, est à la hauteur de cette ambition. Elle s'attache à refonder l'un des tenants clés de notre société : l'Ecole de la République, celle qui forme les citoyens de demain.

Aujourd'hui, grâce à la signature de cette convention de coopération avec la Fédération des APAJH, la formation des acteurs de l'éducation nationale, l'amélioration des parcours scolaires et la personnalisation et l'accessibilité pédagogiques seront mises en place dans les meilleures conditions.

La mise en œuvre d'une Ecole inclusive a une portée politique et symbolique qui touche non seulement l'Ecole mais aussi plus largement la société que l'on souhaite construire : construire une Ecole inclusive, c'est poser les jalons d'une société inclusive

<http://www.education.gouv.fr/cid72478/convention-avec-la-federation-des-associations-pour-adultes-et-jeunes-handicapes-apajh-vers-une-meilleure-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap.html>

<http://informations.handicap.fr/art-education-scolarite-24-6287.php>

RESUME : Le Défenseur des droits, Dominique Baudis, demande des mesures dans le prochain budget de la Sécu pour pallier le manque de places en établissements spécialisés pour scolariser "plusieurs milliers" d'enfants handicapés

Par L'AFP pour Handicap.fr Handicap.fr le 04-09-2013

PARIS, 04 sept 2013 (AFP)

"En l'absence de places disponibles en établissement ou service (médico-social) pour répondre à leurs besoins, ces enfants vont se trouver, lors de la prochaine rentrée scolaire, sans solution et privés de leur droit fondamental à l'instruction", écrit Dominique Baudis dans ce courrier daté du 2 septembre, adressé aux ministres Vincent Peillon (Education), Marisol Touraine (Affaires sociales et santé) et Marie-Arlette Carlotti (Handicap et lutte contre l'exclusion).

Ce droit à l'instruction est "pourtant garanti à chacun par la Constitution, comme rappelé par le Conseil d'Etat dans un arrêt du 8 avril 2009", ajoute M. Baudis.

"C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir me faire part des mesures que vous entendez

prendre pour remédier à cette situation douloureuse pour les enfants handicapés et leurs familles dans la perspective, notamment, de la prochaine loi de financement pour la sécurité sociale", conclut-il. Ce projet de loi doit être révélé fin septembre.

Faute de places en établissements spécialisés tels que les Instituts médico-éducatifs (IME), des milliers d'enfants trop handicapés pour être scolarisés en milieu ordinaire ont été privés de rentrée. Selon l'Unapei, fédération de familles et proches de personnes handicapées mentales, cette situation qui "se reproduit chaque année" concerne "au moins 5.000" enfants, et même probablement "entre 10.000 et 15.000".

Dans sa lettre, le Défenseur des droits salue par ailleurs les mesures annoncées par le gouvernement pour favoriser la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire, et notamment "les engagements récents pris en faveur de la professionnalisation et de la pérennisation des emplois d'auxiliaires de vie scolaire" (AVS).

Quelque 300.000 enfants et adolescents handicapés sont scolarisés, les trois quarts en milieu ordinaire. Dans un communiqué, la ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette Carlotti, a répondu à M. Baudis dans la soirée, sans toutefois évoquer d'éventuelles mesures dans le prochain budget de la Sécu.

Elle a promis un dispositif pour mieux recenser les enfants en attente d'une place dans un établissement et les places disponibles.

"Ce qui est aujourd'hui particulièrement inacceptable est la méconnaissance du nombre exact d'enfants qui restent sans solution", note la ministre.

"Nous devons mieux connaître les besoins pour mieux adapter les réponses", ajoute-t-elle, indiquant qu'un "système d'information qui permette d'avoir en temps réel les listes d'attente et les places disponibles sera mis en oeuvre à l'issue du prochain Conseil interministériel du handicap".

Dans son communiqué, Mme Carlotti souligne par ailleurs que le gouvernement entend créer "19.000 places en établissements et services d'ici 2017, dont 3.000 dès 2013 pour les personnes en situation de handicap".

Elle ajoute que le plan autisme prévoit, également, la création de 3.400 places dédiées d'ici 2017 dont 1.725 pour des enfants.

QUELQUES OUTILS INFORMATIQUES VUS SUR LE NET

LireCouleur a été développé pour aider des élèves en grande difficulté à entrer dans la lecture, d'où les couleurs pour les sons et les syllabes soulignées. Petit à petit, nous nous sommes aperçus que ces outils pouvait également servir aux élèves dyslexiques et aux personnes apprenant le Français comme langue étrangère.

<http://lirecouleur.arkaline.fr/utilisations/>

L'outil se présente sous la forme d'une barre de menu ajoutée dans OpenOffice (traitement de texte, outil de dessin et outil de présentation). Cette barre donne accès à plusieurs fonctions :

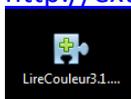
- choisir les phonèmes à mettre en évidence
- faire apparaître les lettres muettes ou caduques avec une typographie particulière
- colorier les sons des phonèmes sélectionnés
- segmenter les mots en syllabes et alterner la typographie de chaque syllabe (mode dys.)
- segmenter les mots en syllabes et souligner les syllabes

Il suffit de sélectionner un mot du texte ou un morceau de texte et de sélectionner l'une des fonctions pour que le texte soit modifié directement dans le document.

<http://lirecouleur.arkaline.fr/comment-ca-marche/>

téléchargement de l'extension pour Open Office :

<http://extensions.openoffice.org/fr/project/LireCouleur>



Pour installer cette extension :

→ double-cliquer sur l'extension que vous avez téléchargée (le logiciel OpenOffice s'ouvre).

→ Un message apparaît. Cliquer sur "OK" pour accepter l'installation de l'extension LireCouleur.
→ La licence générale apparaît. Cliquer sur "Accepter" puis fermer toutes les fenêtres d'installation.
La nouvelle extension est prête à être utilisée.

- Après l'incontestable succès de son scanner portable IRIScan Book 2, [IRIS](#) annonce une version 3, équipée d'une connexion WiFi qui permet de transférer instantanément toutes les images scannées vers un ordinateur (Windows ou Mac), smartphone ou tablette (iOS ou Android).

<http://rnt.over-blog.com/article-iriscan-book-3-119800617.html>

❖ **La Newsletter Médialexie annonce le KorectDys Plus USB et l'Iriscan Book 3 !**

Avec l'Iriscan Book 3, scannez n'importe quel texte (dactylographié) et récupérez-le dans Word ou dans l'éditeur Médialexie afin de le **faire lire par la synthèse vocale, disponible dans KorectDys Plus.**

Le texte récupéré peut être modifié. **Utilisez ensuite les outils d'aide à l'écriture de KorectDys Plus** (prédicteur de mots ou Ecrivain de mots) pour rédiger votre texte !

MEDICAL

Vous êtes patient ou parent d'un enfant ayant un diagnostic de Trouble Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH) et le médecin vous a proposé un traitement par Méthylphénidate commercialisé sous le nom de Concerta®, Quasym® ou Ritaline®.

Vous souhaitez accéder à une information sur ce médicament qui puisse vous éclairer dans vos choix, savoir quels sont les effets attendus, les risques liés à cette prescription.

La suite de l'article sur le site de **HyperSupers TDAH FRANCE** :

<http://www.tdah-france.fr/Methylphenidate-Ritaline-R.html>

AUTRE...



Nos partenaires animateurs d'APASH, toujours présents aux Journées Dys, nous informent des dates et conditions de leur prochain séjour de vacances de la Toussaint

dfd13@dyspraxies.fr ou dfd13nocera@dyspraxies.fr

DYSPRAXIE FRANCE DYS 13 (DFD13) COORDONNEES DE VOS CONTACTS LOCAUX

- ◆ Secteur de Miramas - *Claire Olive* 06 04 51 70 06
- ◆ Nord Ouest Dépt 13 et sud Vaucluse
Catherine Benoit Fievet 06 31 91 64 72
- ◆ Secteur Aubagnais - *Catherine Coret* 06 79 54 36 22
- ◆ Secteur des Pennes Mirabeau -
Michèle Masson-Durand 06 73 04 27 06 (avt 19h)
et *Jocelyne Flégéo*, 06 87 08 15 35 (avt 19h)
- ◆ Côte Bleue - *Sylvie Wauquier*, 06 15 40 87 04

Et plus généralement

- ◆ Bouches du Rhône et Vaucluse -
Luce Nocera 06 12 66 95 38
- ◆ Bouches du Rhône - *Sophie Pero* 06 74 82 23 13

Régulièrement, retrouvez nos affichettes de rencontres, de Cafés Dys ou Conférences, et toutes nos Newsletters (n'hésitez pas à les relire pour y récupérer les liens pratiques), sur les fichiers et pages locales DFD 13 du site : www.dyspraxies.fr.

DFD13 n'est pas responsable de liens dysfonctionnant.